

International République démocratique du Congo

Katumbi: "Le pouvoir a voulu m'assassiner"

● L'ancien gouverneur du Katanga est en Europe pour recevoir des soins.

● La justice congolaise l'a condamné à trois ans de prison pour spoliation de biens.

● Il reste candidat à la présidence et déterminé à obtenir le départ de Joseph Kabila en décembre.

"La Justice congolaise se ridiculise"

Entretien Hubert Leclercq

Moise Katumbi focalise toutes les attentions en République démocratique du Congo, même quand il n'est pas présent sur le territoire national. Homme d'affaires, propriétaire d'un des plus grands clubs de football du continent africain, ex-gouverneur de la province du Katanga et aujourd'hui candidat à la présidentielle qui devrait, selon la Constitution, se dérouler le 27 novembre prochain, Moïse Katumbi est actuellement en Europe pour recevoir des soins suite aux coups reçus lors d'une véritable bataille rangée entre la police et ses partisans.

Monsieur Katumbi, depuis l'annonce de votre candidature à la présidentielle, le 4 mai dernier, vous vous êtes fait très discret. Toujours partant pour la présidentielle ?
Je suis candidat. Plus que jamais.

Vous venez pourtant d'être condamné dans une affaire de spoliation de biens, à trois ans de prison, ce qui pourrait vous rendre inéligible ?

Cette condamnation est une farce et le peuple congolais ne s'y trompe pas. Il a compris qu'il s'agissait d'un procès politique et ce n'est pas la note de plaidoirie des avocats de la partie adverse qui va me faire changer d'avis. Dans ce document, le plaignant demande lui-même mon inéligibilité. Surréaliste!

En fait, on vous accuse d'avoir volé un immeuble qui aurait appartenu à une ressortissante grecque.

Que les choses soient claires. Ce bien ne m'appartient pas. C'est mon grand frère, Raphaël Katebe Katoto, qui l'a acheté à cette dame en 1976. Il n'y a jamais eu de plainte à ce sujet jusqu'à ce qu'un héritier se réveille subitement après que je me sois déclaré candidat.

Mon grand frère a tous les titres de propriété. Quand l'affaire a éclaté, j'étais en Europe pour recevoir des soins, avec l'autorisation du procureur général de la République. La juge de Lubumbashi n'avait donc pas à se saisir de l'affaire et à me condamner par défaut. Nous allons en appel et s'il reste ne fût-ce qu'une infime notion de droit à notre Justice, on me donnera raison.

Vous êtes en Europe pour recevoir des soins suite à ce que vous appelez des violences policières dans le cadre d'un autre dossier à votre charge, celui du recrutement de mercenaires.

Il s'agit bel et bien de violences policières. Dans ce dossier, j'ai été accusé par le ministre de la Justice d'avoir recruté 600 mercenaires. Quelques jours plus tard, dans une interview à la RTBF, le même ministre parlait de 12 mercenaires. Finalement, il n'y a eu qu'une arrestation et cette personne a même été relâchée et vit tranquillement chez elle aux Etats-Unis. La Justice congolaise se ridiculise sous la pression du pouvoir.

Cet homme était entré sur le territoire avec un visa d'expert en agriculture...

J'ai sollicité l'aide d'une société de sécurité qui a pignon sur rue aux Etats-Unis. Je ne suis pas chargé de vérifier les de-

mandes de visa.

Pourquoi avoir fait appel à cette société ?

Parce que ma famille et moi-même n'étions plus en sécurité. Dès que j'ai annoncé ma démission du poste de gouverneur, le pouvoir m'a retiré la garde dont bénéficient pourtant tous les anciens dirigeants de nos provinces. J'ai été victime d'un étonnant accident quand un bus a délibérément percuté mon véhicule et, surtout, mes enfants ont été visés par des personnes mal intentionnées. Face à ces menaces, j'ai pris contact avec cette société américaine, qui a envoyé un de ses employés

à Lubumbashi pour analyser nos besoins sécuritaires.

C'est à la suite de cette arrestation que vous avez été inculpé de recrutement de mercenaires et convoqué au parquet de Lubumbashi et c'est lors de votre troisième audition que vous avez été blessé...

Cette blessure relève d'une vraie agression. Il y a des images visibles sur les réseaux sociaux. J'ai été attaqué par un policier cagoulé muni d'une seringue. J'ai reçu cette piqûre dans les côtes. J'ai rapidement ressenti des problèmes pour respirer. Ils ont été constatés par mes médecins à Lubumbashi. Des constatations confirmées par les médecins envoyés par la Justice congolaise. Quand je suis arrivé en Europe, les analyses approfondies ont démontré que l'aiguille était infectée et que le contenu de la seringue n'était pas anodin. J'ai ces analyses réalisées par un laboratoire allemand et je les publierai avant de rentrer au pays.

On a donc tenté de vous assassiner ?

Oui, le pouvoir a voulu me tuer. Ce n'est pas la première fois. Mon avion a déjà été saboté et j'avais déjà été empoisonné. Ceux qui se dressent face au pouvoir doivent disparaître.

Et vous êtes toujours candidat ?

Plus déterminé que jamais. Il faut en finir avec ces procédés. L'Etat de droit doit être rétabli en RDC.

Mais avec cette condamnation et les diverses affaires qui vous frappent, comptez-vous rentrer au pays ?

Bien sûr. Je suis Congolais, je vais rentrer à la maison. Avant, je dois encore poursuivre ma convalescence mais je vais rentrer. Et je rentrerai par Kinshasa pour remercier les Kinois pour leur soutien. Je ferai ensuite le tour des provinces. Quant à d'éventuels autres dossiers contre moi, je sais que je peux faire confiance au pouvoir pour les construire de toutes pièces.

“Le 19 septembre, le scrutin doit être convoqué”

Il reste 80 jours à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) pour convoquer le scrutin présidentiel (le 19 septembre au plus tard), selon la Constitution. Or, rien ne semble prêt pour l'organisation d'un quelconque scrutin au Congo.

“La Ceni n'a pas le droit de dire qu'elle n'est pas prête à organiser la présidentielle, qui est une élection régie par la Constitution. Si M. Nangaa, le président de cette institution, ose manquer à son obligation, il en répondra devant le peuple congolais”, prévient Moïse Katumbi.

Vous pensez donc que la présidentielle peut encore avoir lieu dans les temps ?

C'est une question de volonté politique. C'est le scrutin le plus facile à organiser, il n'y a qu'une circonscription.

L'enrôlement des électeurs débute à peine ?

Plusieurs organisations internationales et de nombreux experts ont dit que ce processus était faisable en 3 mois; c'est donc possible si on le veut vraiment.

Vous pensez que le pouvoir en place, avec un Président atteint par la limite des deux mandats, a cette volonté ?

Ce n'est pas qu'une question de bon vouloir mais surtout de respect de la Constitution. Le président Kabila a prêté serment sur la Bible de respecter cette Constitution.

Si aucune impulsion n'apparaît, que pouvez-vous faire ?

Le peuple congolais est un peuple mûr et pacifique. Il ne se laissera pas mener par le bout du nez par une poignée d'hommes. Nous allons organiser des marches pour envoyer un message au Président. Il est encore jeune. Il y a une vie après la Présidence. Il peut encore partir avec les honneurs. Regardez le message que lui a envoyé le président Obama. Il le félicite pour ses réalisations et soutient le premier passage pacifique et démocratique imminent du

POUVOIR.

On ne peut pas dire que l'invitation semble avoir été bien reçue. Lors de son discours pour la fête nationale du 30 juin, le président Kabila ne fait aucune allusion à l'imminente élection présidentielle ?

C'est pour cela que nous sommes prêts à organiser des marches pacifiques pour lui rappeler ses obligations.

Un scénario à la burkinabè est-il possible ?

Je le pense vraiment.

Si le scrutin n'a pas lieu, comment envisagez-vous l'après-19 décembre, date de la fin de mandat du président Kabila ?

Je veux tout faire pour que le pouvoir respecte la Constitution et, donc, que le Président parte le 19 décembre, après avoir organisé le scrutin présidentiel. C'est aussi l'avis de toute l'opposition qui s'est retrouvée récemment en Belgique.

Toute l'opposition, c'est un grand mot. Certains étaient absents du conclave qui s'est tenu à Genval les 8 et 9 juin dernier...

Vital Kamerhe, puisque c'est de lui qu'il s'agit, était représenté à Genval. Il est membre de la Dynamique de l'opposition, qui a avalisé les conclusions de Genval, comme le MLC (*NdlR: de Bemba*) d'ailleurs. Moi non plus, pour des raisons de santé, je n'étais pas à Genval, mais j'étais aussi représenté.

On annonce le retour d'Etienne Tshisekedi à Kinshasa.

C'est le président du comité des sages du Rassemblement né à Genval. Il va rentrer au cours de ce mois, pour un grand meeting annoncé le 31 juillet.

Vous en serez ?

La réponse est entre les mains de mes

médecins. Mais j'appelle déjà tous les Congolais à se mobiliser pour cette journée.

Vous êtes candidat à la présidentielle mais vous n'avez pas de parti...

J'ai le soutien de plusieurs plateformes politiques et d'organisations issues de la société civile.

Vous prônez toujours une candidature unique de l'opposition pour la présidentielle ?

Oui! En 2011, l'opposition a recueilli plus de 50% des voix mais elle était divisée et donc défaite. Je ne veux pas que cela se reproduise et que l'on donne des armes à la majorité présidentielle.

Vous serez ce candidat unique ?

Ce n'est pas à moi de le décider. Aujourd'hui, l'opposition est unie vers un seul objectif, le respect de la Constitution et, donc, l'alternance pacifique au sommet de l'Etat. Un jour, nous nous mettrons tous autour de la table et nous verrons si un candidat se dégage. Mais s'il doit y avoir plusieurs candidats, ce sera le jeu démocratique. Moi, si je vois que je n'ai pas beaucoup de chances de l'emporter, je ne m'accrocherai pas.

“Le Président a prêté serment sur la Bible de respecter cette Constitution.”

MOÏSE KATUMBI
Opposant congolais.